

Un père emmène son fils à l'école tôt le matin en Haïti.

# Prévenir la séparation des familles et favoriser la réinsertion familiale

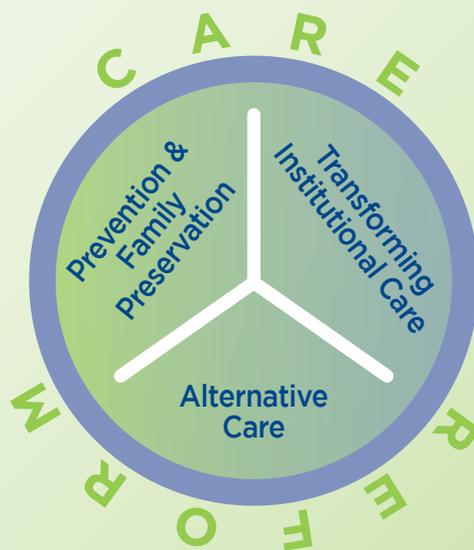
## Les conclusions du rapport de base éclairent la conception du programme en Haïti

*Une enquête de base, conçue du point de vue des enfants et des familles, a été utilisée pour concevoir un programme de réforme des soins visant à prévenir la séparation des familles et à promouvoir une réinsertion durable.*

### CHANGING THE WAY WE CARE IN HAÏTI

Changing the Way We Care<sup>SM</sup> (CTWWC) s'efforce de catalyser un mouvement mondial qui donne la priorité aux familles et met fin à l'institutionnalisation des enfants. Il croit que les enfants s'épanouissent mieux dans des familles sûres et stimulantes.

Le CTWWC cherche à promouvoir le changement des systèmes pour la réforme des soins des enfants par le biais de trois piliers principaux : 1) la prévention et le renforcement ou la préservation de la famille, 2) les prises en charge familiale alternative et 3) la transformation ou la transition des services résidentiels (voir la figure 1).



**Figure 1** Les trois piliers de la réforme des soins

En 2017, le CTWWC a mis à l'essai un petit programme dans le département de l'Ouest d'Haïti dans le but que « les enfants restent ou retournent dans des structures familiales sûres et stimulantes ». Avec des objectifs similaires, Chanje Jan n Ede (CHANJE), la version créole haïtienne du CTWWC, opère depuis octobre 2021 dans le département Sud d'Haïti, l'un des dix départements du pays, à travers quatre domaines d'activité : la protection de l'enfance dans la communauté, le renforcement de la famille, la gestion des cas et la facilitation de la transition des foyers pour enfants vers les services familiaux.



Personnel de CHANJE et un représentant d'un autre acteur de protection de l'enfance sur le terrain effectuant des évaluations et des visites d'un RCC. Pour CRS/CHANJE

Chanje Jan n Ede a un partenariat stratégique avec l'Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), l'agence nationale responsable de la protection de l'enfance, et avec le soutien de la Fondation Vista Hermosa.

## CONTEXTE DE LA RÉFORME DES SOINS EN HAÏTI

CHANJE travaille dans le Département Sud, l'un des dix départements d'Haïti. Comme dans toutes les régions d'Haïti, la pauvreté a augmenté dans de nombreuses communes du département du Sud, en raison d'une série de facteurs politiques,

économiques, sociaux et climatiques.<sup>i</sup> Près de 800 000 habitants vivent dans le Sud et la capitale, Les Cayes, est la troisième plus grande ville du pays. Les communautés du Sud dépendent de l'agriculture, de la pêche et du commerce. Comme le reste d'Haïti, le Sud a été frappé par de multiples chocs, dont un tremblement de terre de magnitude 7,2 en août 2021.

Les habitants du Sud sont particulièrement vulnérables au changement climatique en raison du long littoral et des plaines basses du département, qui sont régulièrement inondées. Selon la Banque interaméricaine de développement, la pauvreté, l'un des principaux facteurs de séparation des enfants, a augmenté dans de nombreuses communes du Sud.<sup>ii</sup>

Ce sont les familles qui sont les plus touchées par ce stress. L'une des conséquences est une augmentation des séparations familiales. Au cours des dernières décennies, le nombre d'enfants institutionnalisés et de foyers pour enfants ou de centres de soins résidentiels (RCC), communément appelés orphelinats, a augmenté en Haïti. Selon l'IBESR, le département du Sud compte plus de 2 000 enfants vivant dans des RCC dans au moins 48 établissements. En termes absolus, le nombre de RCC dans le Sud n'est devancé que par le département de l'Ouest, dont la population globale est plusieurs fois supérieure à celle du Sud.<sup>iii</sup>

Reconnaissant les préjudices subis par les enfants placés en établissement, et conformément aux engagements internationaux, Haïti s'est engagé à promouvoir la prise en charge familiale. L'IBESR s'engage à prévenir la séparation des familles et à promouvoir les soins en milieu familial. La première option devrait toujours être d'empêcher la séparation des familles et d'aider les enfants à rester avec leur famille, sauf lorsque cela n'est pas dans leur intérêt supérieur. L'option suivante consiste à identifier des solutions alternatives en matière de protection familiale, comme le placement en famille

d'accueil. En 2013, l'IBESR a mis en place des lignes directrices et des outils de suivi pour le placement en famille d'accueil, le soutien au placement en famille d'accueil étant mis en œuvre par les partenaires de la protection de l'enfance et monitoré par l'IBESR. Des efforts sont également déployés avec l'adoption d'un moratoire en octobre 2018, interdisant l'ouverture de nouveaux RCC en Haïti.<sup>iv</sup>

Alors que le pays, par l'intermédiaire de l'IBESR, promeut les soins en milieu familial et les alternatives aux placements dans les orphelinats, l'Institut est confronté à de nombreux défis en matière de réforme des soins. Parmi les défis à relever, citons le manque de ressources et de capacités adéquates pour monitorer et faire respecter les normes de soins, l'absence d'un cadre juridique et d'une politique visant à soutenir la désinstitutionnalisation des enfants et le développement d'alternatives de prise en charge familiale et communautaire.<sup>v</sup> L'IBESR compte souvent sur ses partenaires de

protection de l'enfance, tels que CHANJE, pour éclairer les initiatives, fournir des services de soutien aux familles, renforcer les capacités et sensibiliser.

## CONCEPTION DE L'ENQUÊTE DE BASE

Afin de concevoir une intervention appropriée qui renforce les familles afin de prévenir la séparation et de promouvoir la réinsertion familiale, CHANJE a conçu une enquête de base dans le but de comprendre le contexte dans lequel les enfants se séparent de leur famille et le processus d'entrée dans les RCC du département du Sud.

Les objectifs de l'enquête de base étaient les suivants :

- Comprendre les perceptions des familles (parents et enfants) à l'égard de la séparation des enfants et des familles ;
- Identifier les solutions institutionnelles et communautaires existantes au phénomène de la séparation des familles ;

**Table 1 Focus groupe et entretiens semi-dirigés menés par type d'informateur**

Groupe	Focus groupe		Entretiens semi-dirigés	Total	
	Femme/Fille	Homme/Garçon		Planifié	Réalisé
IBESR			2	2	2
Comité de protection	1	1		2	1
Partenaires de la protection de l'enfance (UNICEF, CRFAPS, Terre des Hommes - IT, SOS Villages d'Enfants)			5	5	3
Responsable de RCC			5	5	1
Familles dans la communauté	2	2		4	4
Enfants dans la communauté	1	1		2	2
Enfants dans les RCC	1	1	X	2	2

- Évaluer les processus de réinsertion familiale existants afin de s'appuyer sur les pratiques existantes ;
- Recueillir et analyser les perceptions des directeurs de RCC sur le concept de réintégration familiale et de transition ;
- Identifier des stratégies de sensibilisation potentielles pour améliorer la prévention de la séparation famille-enfant.

L'étude a utilisé des entrevues semi-dirigées et des focus groupe. Le tableau 1 présente l'échantillon et les participants.

Les focus groupe ont duré environ deux heures et ont été dirigées par un animateur et un rapporteur. Les entrevues semi-dirigées ont duré environ 60 minutes, avec enregistrement audio et notes.

Plusieurs limites ont été relevées. Il s'agissait d'un échantillon de petite taille et les résultats ne peuvent pas être étendus à la population générale. Il n'a pas été possible d'effectuer des focus groupes avec tous les participants prévus en raison de conflits d'horaire. Il y avait contraintes de financement et de temps pour une enquête à plus grande échelle. Cependant, les résultats ont été instructifs et ont permis de recueillir de riches données qualitatives qui ont été utiles pour la conception du programme.

Les résultats de cette enquête serviront à mesurer l'impact global d'ici la fin du projet en 2024.

## OUTILS D'ENQUÊTE

Les outils du sondage étaient qualitatifs et demandaient aux répondants leur point de vue sur les questions suivantes :

- Causes de la séparation des enfants et des familles, et ce qui pourrait empêcher la séparation des familles ;
- Aspects positifs et négatifs d'un enfant vivant dans des RCC, sur la base de l'expérience personnelle des RCC (locaux) ;

- Facteurs motivants certaines familles à garder leurs enfants sous la garde familiale, même si elles font face à des difficultés ;
- Différence de traitement entre les enfants dans leur famille et dans les foyers d'accueil en tant que facteur de séparation de l'enfant et de la famille ;
- Éléments d'interventions communautaires qui réussissent à prévenir la séparation des enfants et des familles.

## RÉSULTATS

Dans l'ensemble, l'étude a réitéré ce que l'on savait sur les facteurs de séparation. Une étude antérieure menée par Lumos<sup>vi</sup> a révélé qu'environ 80 % des 32 000 enfants vivant dans les orphelinats haïtiens ont au moins un parent vivant.

### Causes de séparation

Les réponses qualitatives des répondants au focus groupe ont identifié les principales causes de séparation suivantes à leur avis, classées de la plus fréquemment à la moins fréquemment mentionnée :

- Instabilité financière (pauvreté) : de nombreuses familles qui ont du mal à subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants ont recours à l'envoi dans des RCC, dans l'espoir qu'ils recevront de meilleurs soins et une meilleure éducation.
- Difficultés familiales, en particulier pour les enfants issus de familles monoparentales ou de familles en conflit : les participants ont souligné des défis tels que les conflits au sein de la famille, le manque de conseils parentaux et le manque de surveillance des enfants lorsqu'ils sont loin de la maison, les changements brusques dans la structure familiale (décès d'un parent/tuteur). Les participants ont également indiqué que les jeunes mères célibataires pourraient être plus enclines à placer leurs enfants dans des centres de soins collectifs.
- Handicap ou maladie chronique : les enfants en situation d'handicaps ou atteints d'une maladie chronique sont plus susceptibles d'être séparés de leur famille. Lorsqu'un enfant (ou un membre

du ménage) souffre d'un handicap ou d'une maladie nécessitant des soins et un soutien spécialisé, les parents/tuteurs peuvent être confrontés à des obstacles pour accéder aux services ou les payer ; les parents peuvent se sentir dépassés par le fardeau de la prestation de soins et se tourner vers les RCC pour obtenir de meilleurs soins et traitements ; stigmatisation liée au handicap.

- Comportements difficiles : certaines familles peuvent ne pas avoir les compétences ou les ressources nécessaires pour gérer les comportements de leurs enfants ou de leurs jeunes, comme la désobéissance, l'agressivité, la délinquance ; les enfants fugueurs (les garçons sont plus touchés).
- Manque de services de base dans les communautés.

Les facteurs économiques sont l'élément le plus fréquemment mentionné qui conduit à la séparation de l'enfant et de la famille, suivi par le fait de vivre dans une famille monoparentale.

Les personnes interrogées ont noté que, même lorsque la situation économique du ménage à elle seule n'a pas causé la séparation, il y a eu des facteurs récents qui ont joué un rôle important dans la séparation des enfants de leur famille, notamment le coût élevé de la vie, les problèmes d'accès aux activités économiques en raison des barrages routiers à Martissant, et la perte subséquente de ressources et d'activités économiques.

**« Ma famille a perdu son entreprise, la seule source de revenus que nous avions. L'orphelinat est devenu la seule option pour moi pour continuer à aller à l'école. »**

- Enfant dans un RCC

## Facteurs de protection contre la séparation

Les participants ont également fait part de leurs idées sur les raisons pour lesquelles certaines familles gardent leurs enfants en famille malgré les difficultés :

- Âge des parents/tuteurs : les parents ou les tuteurs plus âgés, même s'ils ont des difficultés financières, peuvent préférer avoir leurs enfants à la maison ;
- Attachement émotionnel fort ;
- Culpabilité ou honte d'abandonner ses responsabilités parentales ;
- Peur de l'inconnu : « Qu'est-ce qui pourrait arriver à mon enfant hors de ma vue ? »

## Impact de la vie en centres résidentiels sur les enfants

Tous les participants au focus groupe et aux entrevues semi-dirigées ont déclaré que les RCC peuvent fournir certains services essentiels à l'enfant, tels que l'accès à l'école, à la santé, à la nourriture, etc., que certaines familles ont du mal à fournir à leurs enfants, en raison de la pauvreté familiale et/ou de l'accès limité aux services de base dans leur communauté.

**« La différence entre l'orphelinat et la maison de mes parents, c'est qu'ici, j'ai plus accès à la nourriture et à l'éducation en raison du manque de moyens économiques de mes parents. »**

- Enfant dans un RCC

Selon eux, les défis les plus fréquemment mentionnés en matière de soins familiaux sont les suivants :

- Parent peut être incapable de s'acquitter de ses obligations familiales pour des raisons économiques ;
- Manque de services locaux pour l'enfant ;
- Manque de compétences parentales suffisantes pour gérer les relations au sein de la famille ou négligence.

**« Dans certains cas, il n’y a pas d’école dans la région où vit le parent de l’enfant. L’enfant a dû quitter la zone pour pouvoir accéder à l’éducation. Et la seule alternative pour le parent d’un tel enfant est de trouver un orphelinat. »**

- Membre du Comité de protection

Cependant, il y avait un fort sentiment que l’affection maternelle et paternelle est irremplaçable.

**« Les enfants sont plus épanouis et ouverts au sein de leur famille parce que le côté émotionnel est comblé. Cependant, les enfants placés en institution se sentent inférieurs alors que ceux qui grandissent dans leur famille ont une meilleure estime d’eux-mêmes. »**

- Partenaire de protection de l’enfance

**« J’aimerais aller voir mes parents de temps en temps. Même si j’ai accès à l’éducation ici au centre, mes parents me manquent toujours. »**

- Enfant en RCC

**« Si je vivais avec mes parents, ils me donneraient ce que je veux. D’un autre côté, au centre, je ne peux pas demander un cadeau spécial. Parfois, nous n’en avons même pas. Tandis que nos parents feront les sacrifices nécessaires pour nous en donner. »**

- Enfant en RCC

**« Le parent peut envoyer l’enfant dans un orphelinat en raison d’un handicap. »**

- Membre du Comité de protection

**« Je suis venue à l’orphelinat parce que mon père a quitté ma mère pour épouser une autre femme et que ma mère n’avait pas assez d’argent pour s’occuper de moi. »**

- Enfant en RCC

Les répondants croient que la famille est l’endroit le plus sûr pour l’enfant, où il peut être protégé contre les mauvais traitements.

### Types de séparation

Les répondants ont parlé de séparation volontaire et involontaire.

Dans le cas d’une séparation volontaire, le parent décide d’envoyer l’enfant dans un foyer pour enfants ou dans un autre type de placement (généralement chez des membres de la famille ou chez d’autres personnes qui peuvent fournir/promettre un minimum de soins en échange de services tels que le travail domestique).

Dans le cas d’une séparation involontaire, l’enfant peut décider d’aller ailleurs pour combler un vide. Souvent, les enfants vont vivre dans la rue, avec d’autres amis fugueurs ou avec d’autres membres de la famille. Les garçons sont plus susceptibles de le faire, selon les répondants, bien que les filles le fassent aussi. Les garçons peuvent parfois se retrouver dans des gangs.

Certains participants au focus groupe pour enfants et adultes ont également mentionné que les mauvais traitements perpétrés par des membres de la famille peuvent amener l’enfant à quitter la maison. La violence physique était la plus courante.

Le consensus était que, si certaines conditions sont remplies dans la famille, c'est le meilleur endroit pour un enfant.

Cette enquête a montré que si la situation économique n'est pas à elle seule l'élément central de la séparation des enfants de leur famille, elle est la toile de fond du problème de la séparation. Dans de telles circonstances, un soutien solide aux familles doit être développé pour renforcer les soins au sein de la famille. Le facteur de la violence, tel qu'il est discuté dans l'enquête, est également un facteur important dans le phénomène de la séparation des enfants.

## CONCEPTION D'UN PROGRAMME BASÉ SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête de base a recommandé les activités suivantes qui pourraient contribuer à renforcer un projet qui favorise les soins familiaux et la transition des services dans les foyers pour enfants :

- Créer des comités de protection de l'enfance, avec la participation d'acteurs communautaires clés (p. ex., dirigeants locaux, groupes de jeunes), afin de surveiller la violence à l'égard des enfants au sein des familles des communautés et de prévenir les séparations ;
- Soutenir économiquement les familles (argent et formation) pour les aider à disposer de moyens suffisants pour assumer leurs responsabilités vis-à-vis des enfants. Le renforcement économique des familles est un élément fondamental dans le processus de changement de la façon dont elles peuvent s'occuper des enfants dans leur famille.

- Former les parents sur les compétences parentales pour gérer les relations au sein de la famille. Les enfants se plaignent souvent de la façon dont leurs parents s'occupent d'eux, c'est souvent un manque de bonnes informations qui est à l'origine de ce problème. La formation des parents peut vraiment renforcer la relation parent-enfant dans le processus de réunification familiale.
- Avant toute intervention, effectuez une évaluation initiale auprès des familles concernées afin de mieux comprendre la situation ou l'état de la famille pour mieux adapter l'intervention aux besoins de la famille et de miser sur les forces existantes. Prioriser la gestion des cas au cas par cas.
- Soutenir la création d'espaces dans la communauté pour que les enfants et les jeunes puissent échanger des informations et des compétences afin de soutenir leur développement, en particulier les jeunes filles.
- Transformer des RCC en institutions qui promeuvent les soins en milieu familial.

## CONCLUSIONS

Les recommandations serviront à concevoir un programme qui profitera aux enfants, à leurs familles et à leurs communautés, en démontrant ce qui fonctionne pour garder les familles ensemble. Il s'agit notamment de veiller à ce que les familles aient accès aux systèmes de soutien nécessaires pour élever leurs enfants. Les données seront partagées avec l'IBESR et mises à disposition en tant que ressource d'apprentissage alors que les acteurs de la protection de l'enfance en Haïti s'efforcent d'aider l'IBESR à renforcer les capacités et la sensibilisation.

---

### ENDNOTES

- [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_831179.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_831179.pdf)
- Pokhriyal, Neeti, et al. « Estimation et prévision de la pauvreté et de l'inégalité des revenus en Haïti à l'aide d'images satellites et de données de téléphonie mobile », *Banque interaméricaine de développement*, (2020) : 1-44.
- [https://bettercarenetwork.org/sites/default/files/Haiti%20Trafficking%20Report%20FRENCH\\_web\\_V220SEPPDF](https://bettercarenetwork.org/sites/default/files/Haiti%20Trafficking%20Report%20FRENCH_web_V220SEPPDF)
- <https://www.unicef.org/lac/en/press-releases/unicef-mourns-death-15-children-orphanage-fire-and-calls-end-institutionalization>
- EMBLumos - Financement des orphelinats haïtiens JUNE17.pdf (bettercarenetwork.org)
- [https://lumos.contentfiles.net/media/assets/file/Children\\_In\\_Institutions\\_Haiti\\_FR.pdf](https://lumos.contentfiles.net/media/assets/file/Children_In_Institutions_Haiti_FR.pdf)

## REMERCIEMENTS

Cette note d'apprentissage s'appuie sur l'étude de base menée pour CHANJE (Chanje Jan n Ede) Haïti, avec le soutien de l'équipe BEST/CRS (Building a Strong Environment to Eradicate Human Trafficking in Haiti) : Claudine Dolcine (Travailleuse sociale), Micodème Esterlin (Officier SILC), Sabine Sarafina Louis (Psychologue stagiaire) et supervisée par Ricardi Dorval (Officier MEAL) et Jethro Joanito Thomas Dubois (Conseiller technique en protection de l'enfance). L'équipe CHANJE aux Cayes, Claude Windy Fontus (chargé de projet senior) et Laito Petit (Travailleur Social), a planifié et mobilisé les répondants. Les outils ont été développés par Frédérique Wendy Jean-Baptiste (gestionnaire de programme de protection de l'enfance). CHANJE tient à remercier tout particulièrement tous les acteurs de la protection de l'enfance, les gestionnaires de foyers pour enfants, les enfants et les familles, et les acteurs communautaires qui ont pris le temps de répondre à nos différentes questions et en particulier le département Sud de l'IBESR qui a grandement facilité l'approche des foyers pour enfants. Sans eux, ce travail ne serait pas un succès.



**Besoin d'en savoir plus ? Contact** **Changer la façon dont nous nous soucions d'eux, [info@ctwwc.org](mailto:info@ctwwc.org) ou rendez-vous sur [changingthewaywecare.org](https://changingthewaywecare.org)**



Le consortium Changing The Way We Care<sup>SM</sup> (CTWWC) composé de Catholic Relief Services et de Maestral International s'est associé à d'autres organisations pour changer la façon dont nous prenons soin des enfants dans le monde entier.

Ce produit est rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de Changing the Way We Care et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

©2024 Catholic Relief Services. Tous droits réservés. Ce matériel ne peut être reproduit, affiché, modifié ou distribué sans l'autorisation écrite préalable expresse du détenteur du droit d'auteur. Pour obtenir l'autorisation, écrivez à [info@ctwwc.org](mailto:info@ctwwc.org). Les photographies de cette publication ne sont utilisées qu'à des fins d'illustration. Ils n'impliquent aucun statut particulier en matière de santé, d'orphelinat ou de prise en charge résidentielle de la part d'une personne apparaissant sur les photographies.

Services de secours catholiques | 228 W. Lexington Street, Baltimore, MD, 21201, États-Unis | [crs.org](http://crs.org) | [crspanol.org](http://crspanol.org)